CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E3661** **VALABLE JUSQU'AU** **27/10/2027**

ÉDITÉ LE 29/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1993

Raison sociale : SAS BECK ET CIE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/01/2025

Capital : 502 800

9 AVENUE DE ROME
66270 LE SOLER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERPIGNAN 93 B 87

Siret : 389 962 416 00035

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 9236011

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247003/001 614899/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247003/001 614899/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 04 68 57 16 01 **Fax :**

Portable : 07 86 57 99 13

Responsabilité légale :
HOLDING DT (877 937 078) / TISSEYRE DAVID PRÉSIDENT / GACHON PIERRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.beck-et-cie.com

E-mail : beck.et.cie@becketcie.fr

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 7 942 984 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	25	03/10/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	25	27/06/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/07/2026 14:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.